

N° 89-654-X2022001 au catalogue
ISBN 978-0-660-46290-5

Rapports sur l'incapacité et l'accessibilité au Canada

L'emploi du temps des personnes ayant une incapacité au Canada

par Christina Kevins, Robin Pianosi et Susan Wallace

Date de diffusion : le 2 décembre 2022



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie 2022

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Table des matières

Aperçu de l'étude	4
Introduction	5
Les personnes ayant une incapacité consacrent plus de temps au sommeil et aux soins personnels comparativement aux personnes sans incapacité.....	5
Les personnes ayant une incapacité sont moins susceptibles d'effectuer un travail rémunéré et plus susceptibles d'effectuer un travail non rémunéré que les personnes sans incapacité.....	6
Les personnes ayant une incapacité sont moins susceptibles de participer aux activités de transport que les personnes sans incapacité	8
Les personnes ayant une incapacité sont plus susceptibles de passer du temps à socialiser ou à communiquer que les personnes sans incapacité	9
Les personnes ayant une incapacité sont moins susceptibles de pratiquer des activités sportives, de faire de l'exercice ou de s'adonner à des activités de plein air que les personnes sans incapacité.....	10
Les personnes ayant une incapacité sont presque deux fois plus susceptibles que les personnes sans incapacité de subir des niveaux élevés de stress	11
Deux cinquièmes des personnes ayant une incapacité se sentent piégées dans leur routine quotidienne.....	12
Conclusion	13
Sources de données, méthodes et définitions.....	14
Sources de données	14
Définitions	14
Documents consultés.....	18

L'emploi du temps des personnes ayant une incapacité au Canada

par Christina Kevins, Robin Pianosi et Susan Wallace

Aperçu de l'étude

Dans le présent article, on s'appuie sur les données de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2015 sur l'emploi du temps afin d'examiner le temps consacré à diverses activités par les personnes avec et sans incapacité de 15 ans et plus au Canada. L'article porte sur cinq types d'activités : les activités personnelles, le travail rémunéré et non rémunéré, le transport, socialiser ou communiquer, et les activités de loisirs. Il traite le temps consacré à ces activités selon le sexe et selon le groupe d'âge. Enfin, cette étude fournit également des comparaisons des niveaux de stress et des perceptions du temps chez les personnes avec et sans incapacité.

- En 2015, les personnes ayant une incapacité ont consacré plus de temps en moyenne aux activités personnelles, comme le sommeil et les soins personnels, que les personnes sans incapacité (11,1 heures par jour par rapport à 10,7 heures).
- Les personnes ayant une incapacité étaient moins susceptibles d'effectuer un travail rémunéré que les personnes sans incapacité au cours d'une journée typique (33,8 % par rapport à 45,3 %). Parmi les gens qui ont participé à des activités de travail rémunéré, les personnes ayant une incapacité ont aussi consacré moins de temps à ces activités (7,6 heures par jour) que les personnes sans incapacité (7,8 heures).
- Les personnes ayant une incapacité étaient plus susceptibles d'effectuer un travail non rémunéré que les personnes sans incapacité au cours d'une journée typique (86,1 % par rapport à 83,5 %). Parmi les gens qui ont participé à des activités de travail non rémunéré, les personnes ayant une incapacité ont aussi consacré en moyenne davantage de temps à ces activités (3,6 heures par jour) que les personnes sans incapacité (3,5 heures).
- Les personnes ayant une incapacité (77,6 %) étaient moins susceptibles de participer aux activités de transport, par rapport aux personnes sans incapacité (83,1 %).
- Les hommes et les femmes ayant une incapacité consacraient leur temps de façon différente, reflétant les tendances observées dans la population générale. Par exemple, les femmes ayant une incapacité ont consacré plus de temps aux activités de travail non rémunéré et moins de temps aux activités de travail rémunéré et aux activités de loisir que les hommes ayant une incapacité.
- L'âge est également un facteur qui a un effet sur l'emploi du temps des personnes ayant une incapacité. Par exemple, parmi les gens qui ont participé aux activités de socialisation ou de communication, les personnes plus âgées ayant une incapacité ont consacré moins de temps à ces activités que les personnes plus jeunes ayant une incapacité.
- Les personnes ayant une incapacité étaient presque deux fois plus susceptibles que les personnes sans incapacité de déclarer que la plupart des jours sont assez ou extrêmement stressants (23,4 % par rapport à 11,9 %). Parmi les personnes qui ont déclaré avoir subi au moins un peu de stress presque chaque jour, les personnes ayant une incapacité étaient plus que dix fois plus susceptibles que les personnes sans incapacité de déclarer que leur principale source de stress était liée à la santé (13,8 % par rapport à 1,1 %).

Introduction

Selon l'Enquête canadienne sur l'incapacité de 2017, 22 % de la population canadienne âgée de 15 ans et plus — soit environ 6,2 millions de personnes — vivait avec au moins une incapacité. Examiner la façon dont les personnes ayant une incapacité passent leur temps au Canada est une façon de cerner les obstacles à l'inclusion et à l'équité auxquels cette population est confrontée. Par exemple, des études semblables sur l'emploi du temps ont mis en lumière les écarts entre les hommes et les femmes en ce qui concerne le temps consacré aux activités de travail rémunéré et non rémunéré comme un obstacle potentiel à la participation des femmes aux activités de loisirs¹, qui est un aspect essentiel pour maintenir le bien-être général et pour soutenir la bonne santé mentale.

Des études antérieures analysant l'incapacité et l'emploi du temps ont montré que les personnes ayant une incapacité consacrent moins de temps à des activités de travail rémunéré et plus de temps à des activités de loisirs que les personnes sans incapacité². Toutefois, cette recherche a également montré que les activités de loisirs auxquelles se livrent les personnes ayant une incapacité sont généralement plus passives, non structurées et socialement isolées comparativement aux types d'activités de loisirs auxquels les personnes sans incapacité ont tendance à participer³.

Le présent article utilise les données de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2015 sur l'emploi du temps afin d'examiner à quelles activités les personnes ayant une incapacité consacrent leurs journées. La première partie du présent document comprend une analyse de l'emploi du temps chez les personnes avec et sans incapacité, ventilées selon le sexe⁴ et le groupe d'âge. La deuxième section du document s'ajoute à la recherche existante et examine les différences dans les niveaux de stress et la perception du temps chez les personnes avec et sans incapacité.

Les personnes ayant une incapacité consacrent plus de temps au sommeil et aux soins personnels comparativement aux personnes sans incapacité

Les activités personnelles — y compris dormir, prendre soin de soi-même et manger ou boire — sont requises pour maintenir la santé et le bien-être en général. Des recherches antérieures ont montré que les personnes ayant une incapacité ont besoin de plus de temps pour leurs activités personnelles et que ce temps supplémentaire peut constituer, pour ces personnes, un obstacle à l'inclusion et à l'équité⁵.

En 2015, les personnes ayant une incapacité étaient plus de deux fois plus susceptibles que les personnes sans incapacité de participer à des activités de soins médicaux, comme les visites à des professionnels de la santé et les soins médicaux auto-administrés au cours d'une journée donnée (9,7 % par rapport à 3,9 %). Toutefois, les personnes ayant une incapacité étaient moins susceptibles que les personnes sans incapacité de participer à d'autres types d'activités de soins personnels—y compris l'hygiène personnelle, la prière, les activités spirituelles, la méditation, et les activités sexuelles (79,6 % par rapport à 82,4 %). De plus, les personnes ayant une incapacité ont consacré plus de temps en moyenne aux activités personnelles que les personnes sans incapacité (11,1 heures par rapport à 10,7 heures). Cette différence est attribuable au fait que les personnes ayant une incapacité consacrent plus de temps au sommeil et aux soins personnels (tableau 1).

1. Moyser et Burlock (2018); Arriagada (2018).

2. Shandra (2018); Wilson et coll. (2017); Anand et Ben-Shalom (2014); Pagán (2013).

3. O'Flaherty et coll. (2022); Shandra (2021).

4. En 2015, l'ESG n'a recueilli que des renseignements sur le sexe du répondant (homme ou femme). La collecte des données du prochain cycle de l'ESG sur l'emploi du temps est en cours, et le questionnaire comprend une question sur l'identité de genre, en plus du sexe à la naissance.

5. Anand et Ben-Shalom (2014).

Tableau 1
Taux de participation et temps consacré aux activités personnelles, personnes avec et sans incapacités âgées de 15 ans et plus, 2015

	Taux de participation		Temps moyen consacré (participants)	
	Personnes sans incapacité (ref.)	Personnes ayant une incapacité	Personnes sans incapacité (ref.)	Personnes ayant une incapacité
	pourcentage		heures	
Activités personnelles	100,0	100,0	10,7	11,1*
Sommeil	99,9	99,9	8,6	8,9*
Soins personnels	83,0	81,5	1,0	1,1*
Soins médicaux	3,9	9,7*	1,4	1,2
Autres soins personnels	82,4	79,6*	0,9	1,0*
Manger ou boire	85,4	84,2	1,5	1,5

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (réf.) ($p < 0,05$)

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2015.

Lorsque les activités personnelles ont été examinées en fonction du sexe et du groupe d'âge, il n'y avait aucune différence dans les taux de participation entre les personnes avec et sans incapacité. Cependant, les femmes ayant une incapacité ont consacré plus de temps aux activités personnelles que les femmes sans incapacité (11,2 heures par rapport à 11,0 heures). Il en va de même pour les hommes ayant une incapacité, comparativement aux hommes sans incapacité (10,8 heures par rapport à 10,5 heures). De même, parmi les personnes âgées de 25 ans et plus, les personnes ayant une incapacité consacrent plus de temps au sommeil et aux soins personnels que les personnes sans incapacité, peu importe leur groupe d'âge. Cela indique que l'incapacité peut jouer un rôle plus important dans le temps consacré aux activités personnelles que le sexe ou l'âge.

Les personnes ayant une incapacité sont moins susceptibles d'effectuer un travail rémunéré et plus susceptibles d'effectuer un travail non rémunéré que les personnes sans incapacité

Des recherches antérieures ont montré que les personnes ayant une incapacité sont moins susceptibles d'être employées que les personnes sans incapacité. De plus, parmi les personnes qui occupent un emploi, celles qui ont une incapacité sont plus susceptibles d'être employées à temps partiel⁶. Les données de 2015 sur l'emploi du temps appuient ces constatations, puisque 33,8 % des personnes ayant une incapacité ont participé à des activités de travail rémunéré au cours d'une journée donnée, comparativement à 45,3 % des personnes sans incapacité. Les activités de travail rémunéré comprennent le travail rémunéré, la recherche d'emploi, les autres activités générant des revenus, la formation rémunérée et la vente de biens ou de services. Parmi les gens qui ont participé à des activités de travail rémunéré, les personnes ayant une incapacité ont aussi consacré moins de temps à ces activités que les personnes sans incapacité (7,6 heures par rapport à 7,8 heures).

En outre, lorsque le travail rémunéré est examiné selon le sexe, les tendances générales de participation des personnes ayant une incapacité et des personnes sans incapacité persistent. Autrement dit, les hommes et les femmes ayant une incapacité étaient moins susceptibles que les hommes et les femmes sans incapacité de s'engager à du travail rémunéré (tableau 2). Toutefois, chez les hommes et les femmes, le temps consacré au travail rémunéré ne différait pas selon le statut d'incapacité. De même, lorsqu'on analyse les données selon le groupe d'âge, les personnes ayant une incapacité sont moins susceptibles que les personnes sans incapacité se trouvant dans les mêmes tranches d'âge d'effectuer un travail rémunéré (tableau 2). Toutefois, parmi les personnes qui ont participé à un travail rémunéré, il n'y avait aucune différence statistiquement significative dans le temps consacré au travail rémunéré.

Par ailleurs, parmi les personnes ayant une incapacité, la participation au travail rémunéré suit les tendances observées pour la population générale, les hommes ont participé à un taux plus élevé et ont consacré plus de temps au travail rémunéré que les femmes⁷. Près de quatre hommes sur dix ayant une incapacité (38,4 %) effectuaient un travail rémunéré au cours d'une journée donnée, comparativement aux trois femmes sur dix ayant une incapacité (30,2 %). Parmi les personnes qui ont effectué un travail rémunéré, les hommes ayant une incapacité ont consacré plus de temps à ces activités que les femmes ayant une incapacité (7,9 heures par rapport à 7,3 heures).

6. Morris et coll. (2018); Turcotte (2014).

7. Moyser et Burlock (2018); Arriagada (2018).

Tableau 2
Taux de participation et temps consacré aux activités de travail rémunéré et non-rémunéré, personnes avec et sans incapacités âgées de 15 ans et plus, selon les caractéristiques démographiques, 2015

	Activités de travail rémunéré		Activités de travail non-rémunéré	
	Personnes sans incapacité (ref.)	Personnes ayant une incapacité	Personnes sans incapacité (ref.)	Personnes ayant une incapacité
Taux de participation	pourcentage			
Totale	45,3	33,8*	83,5	86,1*
Sexe				
Hommes	49,8	38,4*	78,7	82,0*
Femmes	40,4+	30,2*+	88,7+	89,3+
Groupe d'âge				
15 à 24 ans	36,1	27,3*	61,6	68,2
25 à 44 ans	59,1	49,3*	86,5	85,0
45 à 64 ans	53,3	41,2*	88,2	89,2
65 ans et plus	11,0	6,6*	90,7	91,8
Temps moyen consacré (participants)	heures			
Totale	7,8	7,6*	3,5	3,6*
Sexe				
Hommes	8,1	7,9	3,0	3,1
Femmes	7,4+	7,3+	4,0+	4,0+
Groupe d'âge				
15 à 24 ans	7,2	7,0	2,0	2,2
25 à 44 ans	8,0	7,8	3,7	3,7
45 à 64 ans	8,1	7,8	3,6	3,8*
65 ans et plus	6,2	6,4	3,9	3,9

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (réf.) ($p < 0,05$)

+ valeur significativement différente de l'estimation des hommes avec le même statut d'incapacité ($p < 0,05$)

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2015.

Malgré le grand nombre d'études examinant le travail rémunéré et les personnes ayant une incapacité, on en sait moins sur la participation et le temps consacré aux activités de travail non rémunéré pour cette population. Les données sur l'emploi du temps montrent qu'en 2015, les personnes ayant une incapacité étaient plus susceptibles que les personnes sans incapacité de participer à des activités de travail non rémunéré au cours d'une journée donnée (86,1 % par rapport à 83,5 %). Le travail non rémunéré comprend le fait d'accomplir des tâches ménagères ou des travaux d'entretien, s'occuper d'enfants ou d'autres adultes et magasiner pour des biens et des services. Parmi les gens qui ont participé à des activités de travail non rémunéré, les personnes ayant une incapacité ont aussi consacré en moyenne davantage de temps à ces activités que les personnes sans incapacité (3,6 heures par rapport à 3,5 heures).

Lorsque les activités de travail non rémunéré étaient examinées selon le sexe, les hommes ayant une incapacité étaient plus susceptibles que les hommes sans incapacité de s'engager à des activités de travail non rémunéré (82,0 % par rapport à 78,7 %), mais il n'y avait pas de différence statistiquement significative dans le temps consacré à ces activités chez les hommes ayant une incapacité et les hommes sans incapacité. En revanche, les femmes — tant celles ayant une incapacité que les femmes sans incapacité — ont participé à des activités de travail non rémunéré à des taux semblables (89,3 % et 88,7 %, respectivement) et il n'y a pas de différence significative entre les femmes ayant une incapacité et les femmes sans incapacité quant au temps consacré à ces activités (tableau 2).

Lorsqu'on analyse les données selon le groupe d'âge, les personnes ayant une incapacité et celles sans incapacité ont effectué des activités de travail non rémunéré à des taux semblables pour tous les groupes d'âge. Toutefois, parmi les personnes âgées de 45 à 64 ans, les personnes ayant une incapacité ont consacré plus de temps que les personnes sans incapacité à effectuer du travail non rémunéré (3,8 heures par rapport à 3,6 heures).

Parmi les personnes ayant une incapacité, la participation aux activités de travail non rémunéré suivait les tendances observées pour la population générale, les femmes ayant participé à un taux plus élevé et consacré plus de temps aux activités de travail non rémunéré que les hommes⁸. Plus précisément, près de neuf femmes ayant une incapacité sur dix (89,3 %) ont effectué un travail non rémunéré au cours d'une journée donnée comparativement

8. Moyser et Burlock (2018); Arriagada (2018).

à un peu plus de huit hommes ayant une incapacité sur dix (82,0 %). Parmi les personnes qui ont effectué du travail non rémunéré, les femmes ayant une incapacité ont aussi consacré plus de temps à ces activités que les hommes ayant une incapacité (4,0 heures par rapport à 3,1 heures).

Les personnes ayant une incapacité sont moins susceptibles de participer aux activités de transport que les personnes sans incapacité

Des recherches antérieures ont montré que les personnes ayant une incapacité rencontrent des obstacles liés au transport⁹, et qu'elles peuvent avoir besoin de services de transport spécialisés¹⁰. Les données de 2015 sur l'emploi du temps appuient ces constatations, puisque les personnes ayant une incapacité (77,6 %) ont déclaré des taux de participation moins élevés aux activités de transport effectuées pour se rendre sur les lieux d'une activité et en revenir, comparativement aux personnes sans incapacité (83,1 %).

Lorsqu'on examine différents types de transport, les personnes ayant une incapacité affichent de plus faibles taux de participation au transport par véhicule privé (en tant que conducteur ou passager) (66,1 %) et au transport actif, c'est-à-dire la marche ou le vélo (11,9 %) que leurs homologues sans incapacité (71,8 % et 13,5 %, respectivement). Il n'y avait pas de différence statistiquement significative dans le taux de participation aux transports publics¹¹ entre les personnes ayant une incapacité et celles sans incapacité. De plus, parmi les personnes qui ont participé à des activités de transport, le temps consacré à ces activités n'était pas différent pour les personnes ayant une incapacité et les personnes sans incapacité (tableau 3).

Tableau 3
Taux de participation et temps consacré à transport aller et retour d'activités, personnes avec et sans incapacités âgées de 15 ans et plus, 2015

	Taux de participation		Temps moyen consacré (participants)	
	Personnes sans incapacité (ref.)	Personnes ayant une incapacité	Personnes sans incapacité (ref.)	Personnes ayant une incapacité
	pourcentage		heures	
Transport aller et retour d'activités	83,1	77,6*	1,5	1,5
Véhicule privé	71,8	66,1*	1,4	1,4
Transport actif	13,5	11,9*	0,7	0,7
Transport en commun	9,7	8,9	1,6	1,6
Autre	0,8 ^E	0,9 ^E	1,5	1,4 ^E

^E à utiliser avec prudence

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (réf.) (p < 0,05)

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2015.

De plus, lorsque les activités de transport ont été examinées selon le sexe et le groupe d'âge, les résultats ont reflété les constatations générales chez les personnes avec et sans incapacité. Autrement dit, peu importe le sexe ou l'âge, les personnes ayant une incapacité étaient moins susceptibles que les personnes sans incapacité de prendre part à des activités de transport, mais parmi celles qui ont participé à ces activités, le temps consacré ne différait pas selon le statut d'incapacité. Les différences dans les taux de participation des personnes ayant une incapacité et des personnes sans incapacité aux activités de transport peuvent indiquer un accès inéquitable à certains types de transport pour les personnes ayant une incapacité.

9. McDiarmid (2021).

10. Choi (2021).

11. Les transports en commun comprennent les autobus, les trains de banlieue, les métros, les avions, les taxis, les services de limousine, les bateaux et les traversiers.

Les personnes ayant une incapacité sont plus susceptibles de passer du temps à socialiser ou à communiquer que les personnes sans incapacité

Les personnes ayant une incapacité (39,7 %) étaient plus susceptibles que les personnes sans incapacité (37,5 %) de passer du temps à socialiser ou à communiquer, soit en personne, soit au moyen de quelque type de technologie¹² que ce soit. Cependant, le temps consacré à ces activités ne variait pas selon le statut d'incapacité.

De plus, les femmes ayant une incapacité étaient plus susceptibles que les hommes ayant une incapacité de participer aux activités de socialisation ou de communication (42,2 % par rapport à 36,5 %), ce qui reflète les résultats antérieurs pour l'ensemble de la population¹³. En revanche, lorsque les taux de participation aux activités de socialisation ou de communication sont examinés en comparaison entre les femmes et les hommes, on n'y observe aucune différence significative selon le statut d'incapacité. Cela indique que les différences dans les taux globaux de participation des personnes ayant une incapacité et celles sans incapacité sont probablement attribuables au sexe plutôt qu'au statut d'incapacité.

Tableau 4
Taux de participation et temps consacré à socialiser ou à communiquer, personnes avec et sans incapacités âgées de 15 ans et plus, selon les caractéristiques démographiques, 2015

	Taux de participation		Temps moyen consacré (participants)	
	Personnes sans incapacité (ref.)	Personnes ayant une incapacité	Personnes sans incapacité (ref.)	Personnes ayant une incapacité
	pourcentage		heures	
Totale	37,5	39,7*	2,3	2,3
Sexe				
Hommes	34,2	36,5	2,5	2,4
Femmes	41,0+	42,2+	2,2+	2,3
Groupe d'âge				
15 à 24 ans	38,1	39,8	2,5	2,5
25 à 44 ans	34,5	39,0*	2,4	2,6
45 à 64 ans	38,0	40,0	2,2	2,3
65 ans et plus	42,0	39,9	2,4	2,1*

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (ref.) (p < 0,05)

+ valeur significativement différente de l'estimation des hommes avec le même statut d'incapacité (p < 0,05)

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2015.

En outre, lorsqu'on examine les données par groupe d'âge, les personnes ayant une incapacité et celles sans incapacité sont également susceptibles de participer aux activités de socialisation ou de communication, à l'exception des personnes âgées de 25 à 44 ans. Parmi ce groupe d'âge, les personnes ayant une incapacité étaient plus susceptibles de participer aux activités de socialisation ou de communication que les personnes sans incapacité (39,0 % par rapport à 34,5 %). Parmi les personnes qui ont participé à ces activités, la durée moyenne du temps qu'ils y ont consacré ne différait pas selon le statut d'incapacité dans la plupart des groupes d'âge. Toutefois, parmi les personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes ayant une incapacité ont consacré moins de temps à socialiser ou à communiquer comparativement aux personnes sans incapacité (2,1 heures par rapport à 2,4 heures).

Bien que le taux de participation aux activités de socialisation ou de communication soit semblable dans tous les groupes d'âge chez les personnes ayant une incapacité, la durée moyenne du temps consacré à ces activités semble diminuer avec l'âge. Ce n'était pas le cas pour les personnes sans incapacité, qui ont consacré environ le même nombre d'heures à socialiser ou à communiquer, peu importe leur âge. Toutefois, parmi les personnes sans incapacité, les personnes âgées de 25 à 44 ans et de 45 à 64 ans étaient moins susceptibles de participer à ces activités que celles âgées de 65 ans et plus.

12. Des exemples de technologie donnés dans l'ESG de 2015 comprenaient les téléphones, les courriels, les médias sociaux ou Skype.

13. Moyser et Burlock (2018); Arriagada (2018).

Les personnes ayant une incapacité sont moins susceptibles de pratiquer des activités sportives, de faire de l'exercice ou de s'adonner à des activités de plein air que les personnes sans incapacité

En plus des activités présentées ci-dessus, il est également important d'examiner différents types d'activités de loisirs, car celles-ci peuvent jouer un rôle au niveau de la santé, du bien-être et de la participation équitable à la société. Par exemple, certaines activités peuvent aider à maintenir les capacités physiques et sociales, de même qu'à promouvoir la santé, alors que d'autres sont moins bénéfiques, car elles sont plus sédentaires et, parfois, elles peuvent créer un certain isolement sur le plan social.

Aux fins du présent document, les activités de loisir ont été réparties en quatre catégories : activités sportives, d'exercice ou de plein air; divertissement ou événements culturels; activités de loisirs actives; et activités de loisirs passives (voir la section Sources de données, méthodes et définitions pour une liste détaillée des variables qui composent chacune de ces catégories).

Dans l'ensemble, les personnes ayant une incapacité et les personnes sans incapacité étaient tout aussi susceptibles de participer aux activités de loisirs, mais elles se livrent cependant à différents types d'activités de loisirs. Plus précisément, les personnes ayant une incapacité étaient moins susceptibles que les personnes sans incapacité de participer à des activités sportives, d'exercice ou de plein air (15,0 % par rapport à 21,2 %), mais elles étaient plus susceptibles de participer à des activités de loisirs actives—y compris les arts and les passe-temps, l'écriture et l'utilisation de la technologie pour la récréation (43,5 % par rapport à 41,1 %). Les personnes ayant une incapacité et les personnes sans incapacité étaient tout aussi susceptibles de participer à des activités de divertissement ou à des événements culturels et à des activités de loisirs passives—y compris la lecture, regarder la télévision ou les vidéos, écouter de la musique ou la radio.

Parmi les gens qui ont participé à des activités de loisir, les personnes ayant une incapacité ont consacré en général davantage de temps à ces activités que les personnes sans incapacité (4,9 heures par rapport à 4,3 heures). Cette différence est attribuable au fait que les personnes ayant une incapacité ont consacré plus de temps que les personnes sans incapacité à des activités de loisirs actives et passives (2,7 heures par rapport à 2,4 heures et 3,7 heures par rapport à 3,1 heures, respectivement).

Tableau 5
Taux de participation et temps consacré aux activités de loisirs, personnes avec et sans incapacités âgées de 15 ans et plus, selon le sexe, 2015

	Les deux sexes		Hommes		Femmes	
	Personnes sans incapacité (ref.)	Personnes ayant une incapacité	Personnes sans incapacité (ref.)	Personnes ayant une incapacité	Personnes sans incapacité (ref.)	Personnes ayant une incapacité
Taux de participation	pourcentage					
Activités de loisirs	87,4	87,1	88,2	86,8	86,6	87,4
Sports, exercices et activités extérieures	21,2	15,0*	22,4	17,3*	19,9+	13,3*+
Événements culturels ou de divertissement	3,2	3,5	2,9	3,0	3,5	4,0
Activités de loisirs actives	41,1	43,5*	41,6	44,7	40,6	42,5
Activités de loisirs passives	73,9	74,6	74,3	72,8	73,5	76,0
Temps moyen consacré (participants)	heures					
Activités de loisirs	4,3	4,9*	4,6	5,4*	4,0+	4,5*+
Sports, exercices et activités extérieures	1,8	1,7	2,0	1,9	1,5+	1,4 +
Événements culturels ou de divertissement	2,8	2,6	2,9	2,7	2,6	2,5
Activités de loisirs actives	2,4	2,7*	2,7	3,0*	2,1+	2,4*+
Activités de loisirs passives	3,1	3,7*	3,2	4,0*	3,0+	3,4*+

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (réf.) (p < 0,05)

+ valeur significativement différente de l'estimation des hommes avec le même statut d'incapacité (p < 0,05)

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2015.

Chez les personnes ayant une incapacité, les femmes étaient moins susceptibles que les hommes de participer à des activités sportives, d'exercice ou de plein air (13,3 % par rapport à 17,3 %). Les femmes ayant une incapacité ont également consacré beaucoup moins de temps que les hommes ayant une incapacité à des activités de loisirs en général (4,5 heures par rapport à 5,4 heures). Cette différence reflète les résultats pour les personnes sans incapacité, mais l'écart entre les hommes et les femmes ayant une incapacité est encore plus grand. Les femmes

ayant une incapacité consacrent également moins de temps que leurs homologues masculins aux activités sportives, d'exercice ou de plein air (1,4 heure par rapport à 1,9 heure), aux loisirs actifs (2,4 heures par rapport à 3,0 heures) et aux loisirs passifs (3,4 heures par rapport à 4,0 heures).

Dans la plupart des cas, les différences entre les taux de participation et le temps consacré aux activités de loisirs des personnes ayant une incapacité et des personnes sans incapacité persistent entre les groupes d'âge. Toutefois, il n'y a pas de différence statistiquement significative dans le taux de participation aux activités de loisirs actives chez les personnes ayant une incapacité et les personnes sans incapacité, à l'exception des personnes âgées de 25 à 44 ans (40,3 % par rapport à 36,0 %). En outre, les personnes ayant une incapacité consacrent plus de temps aux activités de loisirs que les personnes sans incapacité parmi les personnes âgées de 25 à 44 ans (3,9 heures par rapport à 3,3 heures) et les personnes âgées de 45 à 64 ans (4,6 heures par rapport à 4,1 heures). Toutefois, parmi les personnes âgées de 15 à 24 ans et celles âgées de 65 ans et plus, les personnes ayant une incapacité et les personnes sans incapacité ont consacré à peu près autant de temps aux activités de loisirs.

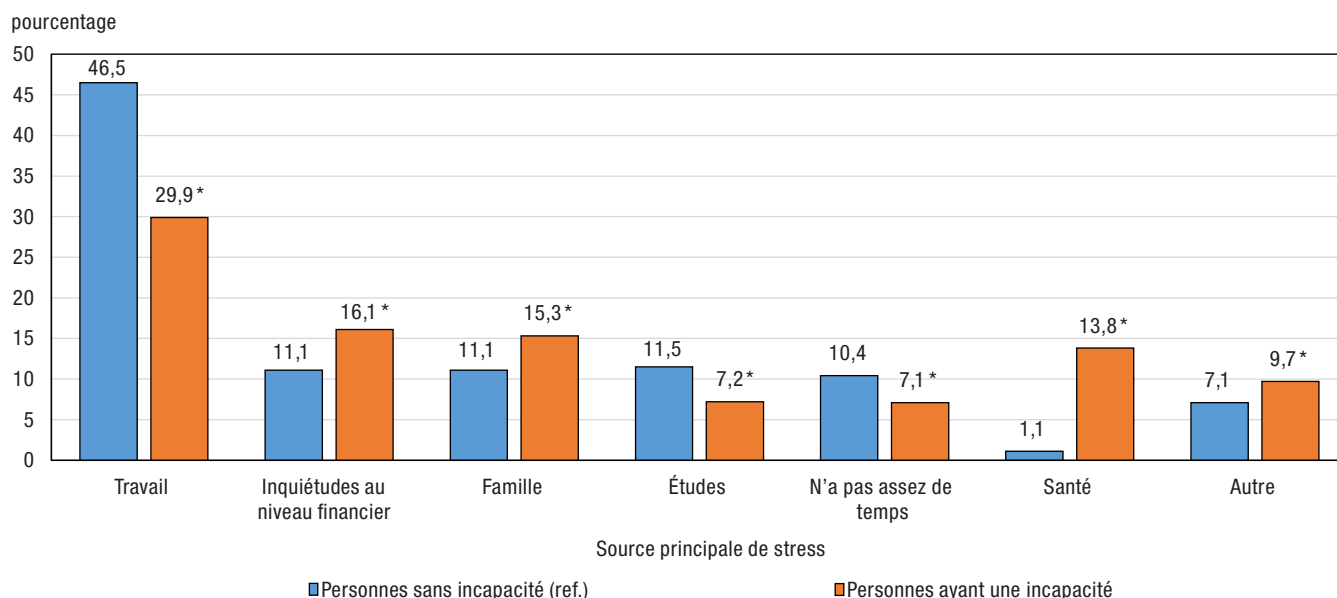
Les personnes ayant une incapacité sont presque deux fois plus susceptibles que les personnes sans incapacité de subir des niveaux élevés de stress

En plus d'examiner la participation à certaines activités et le temps qui leur est consacré, l'ESG de 2015 a posé une série de questions sur le stress et la perception du temps. Les personnes ayant une incapacité étaient presque deux fois plus susceptibles que les personnes sans incapacité de déclarer que la plupart des jours sont assez ou extrêmement stressants (23,4 % par rapport à 11,9 %). De plus, alors que les hommes et les femmes sans incapacité étaient aussi susceptibles de déclarer des niveaux élevés de stress (11,4 % et 12,4 %), les femmes ayant une incapacité (24,8 %) étaient plus susceptibles que les hommes ayant une incapacité (21,7 %) de déclarer la même chose.

Ces différences dans les niveaux de stress mettent en évidence les inégalités entre les personnes ayant une incapacité et les personnes sans incapacité, car le stress a depuis longtemps démontré qu'il a des répercussions négatives sur la santé, y compris les répercussions à long terme sur la santé physique et mentale¹⁴. Des preuves plus récentes, recueillies pendant la pandémie de COVID-19, ont montré que des niveaux élevés de stress peuvent avoir une incidence importante sur la santé mentale¹⁵. Les niveaux de stress élevés que subissent les personnes ayant une incapacité pourraient avoir des conséquences à long terme sur leur santé et leur bien-être.

Graphique 1

Source principale de stress, personnes avec et sans incapacité âgées de 15 ans et plus, 2015



* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (réf.) ($p < 0,05$)

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2015.

14. Shields (2004).

15. Yang, Dorrance et Aitken (2020); Guerrero et Barnes (2022).

Parmi les personnes qui ont déclaré avoir subi au moins un peu de stress presque chaque jour, la principale source de stress différait aussi considérablement pour les personnes ayant une incapacité et les personnes sans incapacité. Par exemple, les personnes ayant une incapacité étaient plus susceptibles que les personnes sans incapacité de déclarer que leur principale source de stress était liée à des préoccupations financières (16,1 % par rapport à 11,1 %), à la famille (15,3 % par rapport à 11,1 %) et à la santé (13,8 % par rapport à 1,1 %). En revanche, les personnes ayant une incapacité étaient moins susceptibles que les personnes sans incapacité de déclarer que leur principale source de stress était due au manque de temps, au travail et au travail scolaire (graphique 1).

Chez les personnes ayant une incapacité, les hommes étaient plus susceptibles que les femmes de déclarer que leur principale source de stress était liée au travail (34,3 % par rapport à 26,8 %) ou à la santé (15,9 % par rapport à 12,3 %). En revanche, les femmes ayant une incapacité étaient deux fois plus susceptibles que les hommes de déclarer que la famille était leur principale source de stress (19,6 % par rapport à 9,1 %). La principale source de stress variait considérablement selon les groupes d'âge, les jeunes âgés de 15 à 24 ans étant plus susceptibles de déclarer le travail scolaire comme étant leur principale source de stress, et ceux âgés de 25 à 64 ans étant plus susceptibles de déclarer le travail et les préoccupations financières comme étant leur principale source de stress. Toutefois, c'était le cas autant pour les personnes ayant une incapacité que pour les personnes sans incapacité, et les différences globales entre les personnes ayant une incapacité et sans incapacité persistaient entre les groupes d'âge.

Deux cinquièmes des personnes ayant une incapacité se sentent piégées dans leur routine quotidienne

Les personnes ayant une incapacité étaient plus susceptibles que les personnes sans incapacité de déclarer qu'en fin de compte, elles ont souvent l'impression de ne pas avoir accompli ce qu'elles avaient prévu accomplir (51,8 % par rapport à 36,5 %). Les personnes ayant une incapacité étaient plus susceptibles que les personnes sans incapacité de déclarer les sentiments suivants : être stressées quand elles n'ont pas assez de temps (59,9 % par rapport à 49,7 %), prises au piège dans leur routine quotidienne (42,5 % par rapport à 28,9 %), constamment stressées (45,1 % par rapport à 29,4 %), ne pas passer assez de temps avec leur famille ou leurs amis (40,5 % par rapport à 32,3 %), ne pas avoir le temps de s'amuser (34,4 % par rapport à 22,7 %) et qu'elles aimeraient passer plus de temps seules (25,9 % par rapport à 20,2 %).

Ces différences dans la perception du temps chez les personnes ayant une incapacité et les personnes sans incapacité persistent lorsqu'elles sont analysées selon le sexe et le groupe d'âge. En outre, les femmes étaient généralement plus susceptibles que les hommes de déclarer des perceptions négatives du temps, quel que soit le statut d'incapacité. Toutefois, il y a eu quelques exceptions notables à ces tendances. Par exemple, parmi les personnes ayant une incapacité, les femmes étaient plus susceptibles que les hommes de déclarer qu'elles n'avaient pas le temps de s'amuser (36,0 % par rapport à 32,3 %), alors qu'il n'y avait pas de différence significative entre les hommes et les femmes sans incapacité quant à la probabilité qu'ils n'aient pas le temps de s'amuser (tableau 6).

Tableau 6
Perceptions du temps, personnes avec et sans incapacités âgées de 15 ans et plus, selon le sexe, 2015

	Les deux sexes		Hommes		Femmes	
	Personnes sans incapacité (ref.)	Personnes ayant une incapacité	Personnes sans incapacité (ref.)	Personnes ayant une incapacité	Personnes sans incapacité (ref.)	Personnes ayant une incapacité
Perceptions du temps	pourcentage					
Planifie ralentir le rythme	16,1	22,2*	15,0	19,5*	17,4+	24,3*+
Bourreau de travail	25,8	26,6	28,0	26,9	23,4+	26,3*
Porté à réduire les heures de sommeil	46,0	46,4	46,7	45,6	45,2	46,9
N'avez pas accompli ce que vous vouliez	36,5	51,8*	34,4	48,9*	38,8+	54,0*+
Pas assez de temps consacré à la famille ou amis	32,3	40,5*	33,6	40,2*	30,9+	40,7*
Constamment tendu	29,4	45,1*	27,8	41,0*	31,0+	48,4*+
Pris dans une routine quotidienne	28,9	42,5*	29,0	41,5*	28,9	43,4*
Pas de temps pour s'amuser	22,7	34,4*	22,0	32,3*	23,5	36,0*+
Se sentir tendu par manque de temps	49,7	59,9*	46,2	54,9*	53,4+	63,8*+
Aimerait passer plus de temps seul	20,2	25,9*	17,1	22,6*	23,6+	28,6*+

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (ref.) (p < 0,05)

+ valeur significativement différente de l'estimation des hommes avec le même statut d'incapacité (p < 0,05)

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2015.

Conclusion

Au Canada, plus du cinquième de la population âgée de 15 ans et plus a au moins une incapacité. La compréhension de cette population unique et des défis auxquels certaines personnes peuvent être confrontées dans leur vie quotidienne a des répercussions importantes sur toutes les facettes de la société, notamment en ce qui concerne l'orientation des politiques gouvernementales, des services de soutien à l'emploi et à l'éducation, ainsi que des programmes de sensibilisation axés sur l'incapacité au sein de la collectivité. Le fait d'examiner les tendances et les facteurs associés à l'emploi du temps nous permet de mieux comprendre certains des obstacles rencontrés par les personnes ayant une incapacité au Canada.

Ce document montre que les personnes ayant une incapacité et celles sans incapacité utilisent leur temps de différentes façons. Par exemple, les personnes ayant une incapacité sont plus susceptibles que les personnes sans incapacité de participer à des activités de travail non rémunéré, à des activités de socialisation ou de communication, et à des activités de loisirs actives, comme les arts et les passe-temps lors d'une journée donnée. En revanche, les personnes ayant une incapacité sont moins susceptibles que les personnes sans incapacité de participer aux activités de transport et de travail rémunéré, ainsi qu'à des activités sportives.

Les résultats soulignent également les différences du temps consacré à certaines activités par les personnes ayant une incapacité et les personnes sans incapacité. En particulier, parmi les gens qui ont participé à des activités personnelles, des activités de travail non rémunéré, ainsi que des activités de loisirs actives et passives, les personnes ayant une incapacité ont consacré en moyenne davantage de temps à ces activités que les personnes sans incapacité. Inversement, parmi les gens qui ont participé à des activités de travail rémunéré, les personnes ayant une incapacité ont consacré moins de temps à ces activités que les personnes sans incapacité.

Les résultats montrent également que les hommes et les femmes ayant une incapacité occupent leur temps de façon différente, reflétant les tendances observées dans la population générale. Par exemple, le taux de participation des hommes ayant une incapacité aux activités de travail rémunéré est plus élevé que celui des femmes ayant une incapacité. Et parmi les personnes ayant une incapacité qui ont participé à des activités de travail rémunéré, les hommes ont consacré plus de temps à ces activités que les femmes. À l'inverse, le taux de participation des femmes ayant une incapacité aux activités de travail non rémunéré est plus élevé que celui des hommes ayant une incapacité et elles y consacrent plus de temps.

Enfin, la présente étude montre également que les personnes ayant une incapacité et les personnes sans incapacité perçoivent le temps différemment, car les personnes ayant une incapacité sont plus susceptibles que les personnes sans incapacité de subir un niveau élevé de stress et d'avoir une perception négative du temps. D'autres recherches avec le prochain cycle de l'ESG sur l'emploi du temps chercheront à mieux comprendre comment l'incapacité, le sexe, l'âge et d'autres facteurs sociodémographiques influencent l'emploi du temps et la perception de ce dernier.

Sources de données, méthodes et définitions

Sources de données

L'Enquête sociale générale (ESG) sur l'emploi du temps est une enquête transversale qui vise la population de 15 ans et plus ne vivant pas en établissement et résidant dans l'une des 10 provinces canadiennes. Bien que l'ESG permette de recueillir des renseignements sur différents thèmes chaque année, le volet relatif à l'emploi du temps est généralement mesuré tous les cinq ans. Dans la présente étude on analyse les données du cycle 29 (2015).

Un journal de 24 heures a été utilisé afin de recueillir rétrospectivement toutes les activités qu'un répondant a effectuées au cours d'une journée désignée, commençant à 4 h et se terminant à 4 h le lendemain. Toutes les activités d'une durée d'au moins 10 minutes ont été enregistrées. Pour chaque activité, des renseignements supplémentaires ont également été recueillis afin d'obtenir une meilleure idée de la durée de l'activité, de l'endroit où elle s'est déroulée et des personnes présentes pendant l'activité. Aux fins du présent article, seules les activités principales sont comprises dans les analyses. En raison des contraintes liées aux données, il a été nécessaire de combiner les activités en vue de réaliser l'analyse; par conséquent, la présente étude porte sur des catégories plus vastes d'activités.

Les personnes ayant une incapacité ont été repérées à partir de leurs réponses à la [version abrégée](#) des questions d'identification des incapacités (QII), qui était incluse dans l'ESG de 2015. Pour de plus amples renseignements sur l'élaboration et le contenu des différentes versions des QII, veuillez consulter : [Nouvelle mesure de l'incapacité dans les enquêtes : questions d'identification des incapacités \(QII\) \(statcan.gc.ca\)](#).

Définitions

Journée de référence et moyenne : Au cours de la collecte des données effectuée dans le cadre de l'ESG sur l'emploi du temps, l'échantillon a été uniformément réparti sur toute l'année afin d'obtenir des journaux sur l'emploi du temps pour tous les jours de la semaine ainsi que pour tous les mois de l'année. Le concept de journée moyenne reflète le taux de participation moyen et le temps alloué aux différentes activités pour tous les jours de la semaine tout au long de l'année pour une population donnée.

Taux de participation : Les taux de participation peuvent être décrits comme étant la proportion de personnes ayant déclaré avoir pris part à une activité au cours d'une journée moyenne.

Codes d'activités dans le cadre de l'Enquête sociale générale sur l'emploi du temps	
Catégorie	Activités incluses
Sommeil et activités personnelles	1) Sommeil <ul style="list-style-type: none"> • Dormir, faire la sieste, se reposer, relaxer, malade au lit
	2) Soins personnels <ul style="list-style-type: none"> • Soins médicaux <ul style="list-style-type: none"> ▶ Visite/consultation d'un professionnel de la santé ▶ Soins auto-administrés (prendre sa pression ou son niveau de sucre, médicament, traitement) • Autres soins personnels <ul style="list-style-type: none"> ▶ Hygiène personnelle, prier, activités spirituelles, méditer, activités sexuelles
	3) Manger ou boire <ul style="list-style-type: none"> • Repas, collations, breuvages • Pause ou dîner
Activités de travail rémunéré	<ul style="list-style-type: none"> • Travail rémunéré • Recherche d'un emploi • Autres activités générant des revenus • Formation rémunérée • Vente de biens ou de services
Étude et apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> • Cours temps plein/temps partiel – dans une école • Cours temps plein/temps partiel – en ligne • Devoirs ou étude • Développement personnel ou cours - loisirs et intérêts particuliers
Transport aller et retour d'activités	1) Véhicule privé <ul style="list-style-type: none"> • Comprend conducteur ou passager
	2) Transport actif <ul style="list-style-type: none"> • Comprend la marche ou la bicyclette
	3) Transport en commun <ul style="list-style-type: none"> • Comprend autobus, train de banlieue, métro, avion, taxi, service de limousine, bateau, traversier
	4) Autres transports <ul style="list-style-type: none"> • Comprend toutes les autres formes de transport

Catégorie	Activités incluses
Activités de travail non-rémunéré	<p>1) Tâches domestiques ou entretien</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préparation des repas <ul style="list-style-type: none"> ▶ Préparation des repas, goûter ou collation ▶ Conserver la nourriture (cuisson, congélation, emballage des aliments) • Nettoyage ou entretien intérieur <ul style="list-style-type: none"> ▶ Faire le ménage, faire la vaisselle, ranger ▶ Lavage, repassage, plier, faire de la couture, repriser, soin des chaussures • Nettoyage ou entretien extérieur <ul style="list-style-type: none"> ▶ Sortir les poubelles, le recyclage, le compost, déballer des biens ▶ Réparation, peinture ou rénovation ▶ Entretien extérieur (réparation d'un véhicule, entretien de la cour, pelleter la neige, faire la pelouse) • Autres travaux ménagers <ul style="list-style-type: none"> ▶ Organiser, planifier, payer les comptes ▶ Défaire l'épicerie, faire et défaire les bagages pour un voyage et les boîtes en vue d'un déménagement ▶ Planter (récolter), entretien, nettoyage du jardin, soin des plantes intérieures ▶ Soins aux animaux (nourrir, promener, toiletter, jouer)
	<p>2) Prendre soins des autres</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soins à un enfant du ménage moins de 18 ans <ul style="list-style-type: none"> ▶ Soins personnels, préparer pour l'école, aide aux devoirs, lire, jouer, réprimander, aide à l'apprentissage, soins émotionnels ▶ Accompagner à l'école, arrêt d'autobus, sports, activités, rencontre scolaire ou rendez-vous • Soins à un adulte du ménage <ul style="list-style-type: none"> ▶ Laver, vêtir, soins personnels, gestion financière ▶ Accompagner aux rendez-vous, magasinage • Soins à quelqu'un ne faisant pas partie du ménage <ul style="list-style-type: none"> ▶ Soins à un enfant ne faisant pas partie du ménage (supervision, nourrir, parler, accompagner) ▶ Aide à un adulte ne faisant pas partie du ménage <ul style="list-style-type: none"> ▶ Préparer les repas, faire du ménage, soins personnels, gestion financière et organisation, entretien intérieur et extérieur ▶ Accompagner aux rendez-vous, magasinage ▶ Aider les proches, amis, voisins, connaissances (exclure les soins)
	<p>3) Magasinage de biens ou de services</p> <ul style="list-style-type: none"> • Magasiner ou acheter des biens (essence, épicerie, vêtements, voiture) • Magasiner pour des services (services juridiques, services comptables, entretien d'un véhicule) • Rechercher des biens ou des services

Catégorie	Activités incluses
Socialiser ou communiquer	<ul style="list-style-type: none"> • Socialiser ou communiquer en personne • Socialiser ou communiquer en utilisant tout type de technologie (téléphone, courriel, médias sociaux, Skype)
Activités civiques, religieuses et auprès d'organismes	<ul style="list-style-type: none"> • Activités communautaires • Travail bénévole • Activités religieuses • Participation civique (voter, être membre d'un jury) • Entraîner ou administrer un sport
Activités sportives, événements, activités de loisir, passe-temps	<p>1) Sports, exercices et activités extérieures</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire de l'exercice • Sports récréatifs organisés • Sports compétitifs (intérieurs ou extérieurs) • Sports extérieurs (non-compétitifs : skier, patiner, nager, tennis, football, balle molle) • Activités extérieures (pêcher, chasser)
	<p>2) Divertissement ou événements culturels</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aller au cinéma, expositions, bibliothèque, concerts, théâtre, spectacle • Assister à un événement sportif • Visiter les musées, galeries d'art, sites historiques, zoos, observatoires
	<p>3) Activités de loisirs actives</p> <ul style="list-style-type: none"> • Arts et passe-temps (dessiner, peindre, artisanat, jouer d'un instrument, danser, collectionner, tricoter, photographier, jeux de société et de cartes, jeux de hasard) • Activités de loisir (marcher, balade en voiture, observation des oiseaux) • Écrire (lettres, cartes, livres, poèmes) • Utilisations des technologies (utilisation générale de l'ordinateur, jeux vidéos, internet, production d'art ou musique)
	<p>4) Activités de loisirs passives</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lecture (journaux, revues ou livres en ligne ou format papier, lettres) • Regarder la télévision ou vidéos • Écouter de la musique ou la radio
Autre ou activité inconnue	<ul style="list-style-type: none"> • Autres activités (temps d'attente, temps libre, insomnie, penser, fumer) • Activité non codable / inconnus

Documents consultés

ANAND, Priyanka et Yonatan BEN-SHALOM. 2014. « How do working-age people with disabilities spend their time? New evidence from the American Time Use Survey », *Demography*, décembre, 51(6):1977-98.

ARRIAGADA, Paula. 2018. « [Une journée dans la vie des Canadiens âgés : à quelles activités consacrent-ils leur temps?](#) », *Regards sur la société canadienne*, mars, produit no. 75-006-X au catalogue de Statistique Canada.

CHOI, Rebecca. 2021. « [Résultats sur l'accessibilité tirés de l'Enquête canadienne sur l'incapacité de 2017](#) », *Rapports sur l'incapacité et l'accessibilité au Canada*, octobre, produit no. 89-654-X au catalogue de Statistique Canada.

GRONDIN, Chantal. 2016. « [Nouvelle mesure de l'incapacité dans les enquêtes : questions d'identification des incapacités \(QII\)](#) », *Rapports sur l'incapacité et l'accessibilité au Canada*, février, produit no. 89-654-X2016003 au catalogue de Statistique Canada.

GUERRERO, Michelle D. et Joel D. BARNES. 2022. « [Profils de la santé mentale et leur association avec les répercussions négatives et les idées suicidaires pendant la pandémie de COVID-19 : une perspective canadienne](#) », *Rapports sur la santé*, août, produit no. 82-003-X au catalogue de Statistique Canada.

MCDIARMID, Carry. 2021. « [Accessibilité dans les organisations du secteur public fédéral au Canada, 2021](#) », *Rapports sur l'incapacité et l'accessibilité au Canada*, août, produit no. 89-654-X au catalogue de Statistique Canada.

MORRIS, Stuart, Gail FAWCETT, Laurent BRISEBOIS et Jeffrey HUGHES. 2018. « [Un profil de la démographie, de l'emploi et du revenu des Canadiens ayant une incapacité âgés de 15 ans et plus, 2017](#) », *Rapports sur l'incapacité et l'accessibilité au Canada*, novembre, produit no. 89-654-X au catalogue de Statistique Canada.

MOYSER, Melissa et Amanda BURLOCK. 2018. « [Emploi du temps : la charge de travail totale, le travail non rémunéré et les loisirs](#) », *Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe*, juillet, produit no. 89-503-X au catalogue de Statistique Canada.

O'FLAHERTY, Martin, Tania KING, et Anne KAVANAGH. 2022. *Coming of Age on the Margins: A Life Course Perspective on the Time-Use of Australian Adolescents with Disabilities*, Life Course Centre Working Paper Series, 2022-04. Institute for Social Science Research, The University of Queensland.

PAGÁN-RODRÍGUEZ, Ricardo. 2013. « Being under time pressure: The case of workers with disabilities », *Social Indicators Research*, décembre, 114(3), 831-840.

PAGÁN, Ricardo. 2013. « Time allocation of disabled individuals », *Social Science & Medicine*, mai, 84, 80-93.

SHANDRA, Carrie L. 2021. « Disability and patterns of leisure participation across the life course », *The Journals of Gerontology: Series B*, avril, 76(4), 801-809.

SHANDRA, Carrie L. 2018. « Disability as inequality: social disparities, health disparities, and participation in daily activities », *Social Forces*, septembre, 97(1), 157-192.

SHIELDS, Margot. 2004. « [Stress, santé et bienfaits du soutien social](#) », *Rapports sur la santé*, janvier, produit no. 82-003-X au catalogue de Statistique Canada.

TURCOTTE, Martin. 2014. « [Les personnes avec incapacité et l'emploi](#) », *Regards sur la société canadienne*, décembre, produit no. 75-006-X au catalogue de Statistique Canada.

WILSON, Clarke, Mary Ann MCCOLL, Fang ZHANG et Paige MCKINNON. 2017. « Measuring integration of disabled persons: Evidence from Canada's time use databases », *Canadian Journal of Disability Studies*, mars, 6(1), 105-127.

YANG, Fei-Ju, Kristin DORRANCE et Nicole AITKEN. 2020. « [Les changements survenus dans la santé et le bien-être des Canadiens ayant un problème de santé de longue durée ou une incapacité depuis le début de la pandémie de COVID-19](#) », *StatCan et la COVID-19: Des données aux connaissances, pour bâtir un Canada meilleur*, octobre produit no. 45-28-0001 au catalogue de Statistique Canada.